

Domaine de formation : ELU0603 – Gestion animation d'équipe / de réunion

Référence interne : ELU0603-MD-CP2 Durée de la session : 7 heures Prérequis : Aucun prérequis

### Les objectifs pédagogiques :

- L'objectif de ce module est de permettre aux élus d'améliorer leur :
- Capacité à construire des équipes entre élus et avec les agents ainsi que faire fonctionner au quotidien les différents dispositifs de groupe (Conseils, Bureaux, Commissions...) de la collectivité à laquelle ils appartiennent
  - Leadership dans les différentes situations de la vie de la collectivité.

C'est dans cette capacité à construire une équipe ou des équipes et à travailler avec les autres intervenants que le « leader » est reconnu. Ainsi, à l'issue du séminaire les élus auront une vue d'ensemble des approches et démarches usuelles pour développer leur leadership et bâtir ainsi qu'améliorer le fonctionnement des dispositifs usuels de leur collectivité.

Précision !

Les élus inscrits à la formation bénéficieront de modèles de documents, d'outils pratiques ainsi que de plans d'action pour le développement des compétences en leadership et en construction des équipes dans leur collectivité.

### Le Programme :

#### Connaître les approches et démarches usuelles de développement du leadership et de construction des équipes :

- Caractéristiques des leaders et du leadership.
- Déterminants du fonctionnement et des modalités de mise en place des équipes, groupes, réseaux...
- Adaptation des approches et démarches au contexte des collectivités.

#### Apprendre à développer pratiquement son leadership et ses compétences en construction des équipes :

- Cas concrets et mise en œuvre des ateliers de développement du leadership pour les Maires/Présidents, Adjoints/Vices-Présidents, Conseillers, Chefs de service, Chef de projet...
- Cas concrets et mise en œuvre des ateliers de construction des équipes pour les Conseils, Assemblées, Bureaux, Commissions, Services, Equipes de projet...
- Synthèse pratique.

#### Réussir à déployer aisément ses nouvelles compétences au sein de la collectivité :

- Identification et évaluation des pratiques courantes de leadership et de construction des équipes au sein de la collectivité.
- Détermination des modes d'acquisition à adopter pour faire évoluer les fonctionnements de groupe et les comportements individuels.
- Elaboration des plans d'action avec intégration des conditions pour la réussite de leur mise en œuvre.

### Formateur : Monsieur Denis MEINGAN



Denis Meingan a travaillé pendant plus de 15 ans dans de grandes sociétés de conseil. Il a dirigé des missions sur des domaines différents en mettant en œuvre des approches variées de déploiement de la gestion des connaissances et de définition, construction et pilotage d'équipes au sein de grands groupes internationaux comme des moyennes entreprises et des collectivités territoriales. Il réalise fréquemment des séminaires de formation ainsi que des conférences au niveau international et fournit des contributions à de nombreuses revues de management ainsi que pour des ouvrages collectifs. Il est formateur depuis 2008 auprès des élus sur les problématiques de l'accompagnement au changement et de la gestion collaborative des projets ainsi que du travail en groupe.

### Les points forts de la formation :

- Transfert d'une expérience et d'une conceptualisation basées sur plus de vingt ans dans la définition et la construction d'équipes ainsi que leur pilotage dans des structures variées nationales et internationales.
- Connaissance pratique des collectivités territoriale acquise par la réalisation de missions de conseil et de formations intra ou inter-entreprises.

### Modalités pédagogiques :

- Exposé avec fourniture d'apports conceptuels et illustration par des cas concrets.
- Présentation simple des approches ainsi que des démarches à utiliser avec mise en pratique grâce à des ateliers appliqués aux collectivités des participants.
- Facilitation de l'échange d'expériences entre les participations.
- Mise à disposition de modèles de documents et d'outils pratiques.

### Les résultats attendus :

- Capacité à prendre la mesure de ce que peut être le travail collaboratif entre élus et avec les agents a gestion de projet dans sa collectivité ainsi qu'à en réaliser et réussir la mise en œuvre progressive.
- Construction et validation de la compétence à travers les différents ateliers.

Public :	Format :	Financement et coût :
Elus, collaborateurs d'élus, cadres administratifs, agents de la collectivité.	<b>En intra</b> : dans une salle mise à disposition par la collectivité <b>En inter-collectivité</b> : dans une salle mise à disposition par notre organisme <b>A distance</b> : en classe virtuelle synchrone en présence de Monsieur Denis MEINGAN	Pour les intras, nous consulter pour devis  Pour cette session programmée et ou à distance d'une durée de 7 heures de formation le coût est de 400 € TTC si DIF ELU / 560 € TTC si budget de la collectivité .

Evaluation des acquis :	Accessibilité et référent handicap :
-------------------------	--------------------------------------

Évaluations régulières pendant la formation en utilisant différents moyens (mises en situation, quiz...) - Questionnaire de satisfaction en fin de session - Attestation de fin de formation précisant les objectifs de la formation - Possibilité d'évaluer les connaissances acquises par QCM - Suivi post formation à 6 mois par entretien téléphonique et ou questionnaire

Les établissements de réalisation des actions de formation de la SAS FDEL sont majoritairement des ERP (Etablissement Recevant du Public), les règles d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap sont appliquées. Nous invitons les personnes en situation de handicap qui veulent suivre une de nos formations à nous contacter directement afin d'évaluer ensemble les modalités d'accès requises. Le référent handicap M GILBERT reste disponible pour tout renseignement à ce propos.

**Nombre maximum de participants par session de formation** : 15 personnes.  
**Délai d'accès à cette formation** : le délai d'accès est abordé différemment selon qu'il s'agit d'une action de formation inter-collectivité, d'une action intra-collectivité ou d'une action à distance. Le délai d'inscription incompressible si financement DIF ELU est de 11 jours ouvrés avant le jour J de la formation.  
**Résultats en 2021 et 2022** : 100% des stagiaires recommandent nos formations (Mise à jour régulières des résultats sur notre site internet)